

Elle est accompagnée de madame Mickaëla Bochud, Cheffe du secteur des milieux d'accueil au SEJ. Il souhaite aussi la bienvenue à Mme Angélique Romanens, Présidente de l'Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueils ExtraScolaires (AFIAES) ainsi qu'à Mme Charlotte Uvira, présidente de "Ratatam-Plus" qui présentera son association dans la 2^{ème} partie de la soirée.

Le président remercie aussi les participant-e-s de leur présence et déclare ouverte cette assemblée en remerciant les autorités locales ainsi que les responsables de l'accueil de Delley-Portalban et Gletterens qui nous ont ouvert et présenté leurs locaux. Il passe ensuite la parole à M. Nicolas Savoy, syndic de Gletterens, qui dit quelques mots de présentation de sa commune et de l'AES qui réunit 2 communes depuis 2014. 66 enfants y sont inscrits et accueillis par 6 intervenantes qui doivent faire face à des groupes de 30 enfants pour certains repas de midi.

FR remercie le Syndic pour sa présentation et lui adresse ses vifs remerciements pour son accueil, pour l'apéritif offert après l'assemblée et la mise à disposition de cette belle salle. Remerciements qu'il lui prie de transmettre à ses collègues du Conseil communal.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts comporte 10 points qui sont rappelés à l'écran. Il est accepté et permet de délibérer valablement.

3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 15 mars 2018

Ce PV qui était joint à la convocation de l'assemblée ne suscite pas de commentaire ou de question et est ainsi approuvé à l'unanimité. FR remercie NLG qui en est l'auteur.

4. Rapport du Président

Votre comité s'est réuni à 7 reprises depuis la dernière assemblée, pour gérer les affaires courantes, mais aussi pour s'informer, rester en contact avec les autorités et être à l'écoute de la vie dans les AES. 7 nouveaux accueils ont adhéré à notre Fédération: Schmiten, Léchelles, Domdidier, Gruyères, La Roche/Pont-la-Ville, Lully et Ependes. Ils portent à 82 le nombre d'accueils membres de la FFAES et nous leur souhaitons la bienvenue.

Les cours samaritains qui, pour rappel, sont obligatoires et doivent être répétés tous les 5 ans, seront à l'avenir organisés sur 2 dates chaque année. Les cours du samedi 16 mars et 12 octobre 2019 sont complets. Pour répondre à vos demandes, un troisième cours a été prévu le 16 novembre prochain. Le prix du cours est inchangé : 60.- pour les membres et 80.- pour les autres. En 2020, les dates des cours sont déjà réservées le 24 mars et le 10 octobre. Vous trouvez toutes les informations pour les inscriptions sur le site.

Toujours soucieux de promouvoir un accueil de qualité pour les enfants, nous souhaitons que tout le personnel des accueils puisse bénéficier de formations continues. Actuellement, ces formations sont proposées par la Haute Ecole de Travail Social et coûtent 280.-. Le SEJ en prend le 25% à sa charge et notre fédération participe au financement à hauteur de 30.- pour ses membres. FR invite les communes à inciter et favoriser l'accès à ces formations pour le personnel de leur accueil. Une nouvelle session de formation initiale, la 10^{ème}, a débuté le 10 octobre dernier avec 32 participant-e-s. FR leur a présenté notre fédération et a répondu à leurs nombreuses questions. Il interpelle Mme la Conseillère d'Etat afin que ces formations initiales soient poursuivies. Actuellement, plus de 200 personnes ont suivi cette formation initiale au financement de laquelle la FFAES participe pour ses membres à hauteur de 1000.- à condition que la demande soit faite au plus tard 30 jours après la fin de la formation.

Dans le courant de l'été, FR a participé à une séance au SEJ qui réunissait l'AFIAES et notre fédération. L'AFIAES avait réalisé une enquête auprès des intervenant-e-s en AES qui a fait ressortir les nombreuses questions et difficultés qu'ils-elles rencontrent dans leur pratique quotidienne. Nous avons pu en discuter avec Monsieur Quéru, chef de service, Madame Rosenast et Madame Bochud et une grande partie de ces questions ont trouvé des réponses.

Une délégation de votre comité a participé à deux tables rondes, une première fois à Lausanne, autour de la question « l'accueil de l'enfance en tant que politique publique de l'enfance et de la famille ». La deuxième s'est déroulée à l'Université de Fribourg avec comme sujet "la socialisation précoce, affaire privée ou mission publique ?".

FR lance un appel afin de trouver une personne de plus pour soutenir le comité. Mme Murielle Piccand qui s'était mise à disposition en 2018 n'a pour finir pas trouvé le temps nécessaire pour cette activité. Il souhaiterait si possible des personnes du district de la Gruyère et/ou de la Ville de Fribourg car ces 2 régions ne sont pas représentées au sein du comité actuel et invite les personnes intéressées à s'annoncer auprès de lui.

FR conclut son rapport en remerciant ses collègues du comité et en répétant que la fédération a pour but de servir aux mieux les intérêts des enfants, des intervenantes et intervenants et des communes. Il termine en remerciant les personnes présentes de la confiance qu'elles accordent à la fédération.

5.Présentation des comptes 2018

Le président donne la parole à Mme Véronique Maradan pour la lecture des comptes. Avec un total des produits de 10'070.- en 2017 les comptes sont stables et équilibrés en 2018 avec un total de 10'020.-. Les charges étaient en 2017 de 6'994,60 Frs., elles sont de 6'731,75 en 2018 avec des frais de cours de samaritains en hausse de 700.- et, pour la première année, comme promis lors de l'AG 2018, des frais de cours de formation continue pour 90.-. Au final, le bénéfice de l'exercice est de 3'288,25 Frs.

Les comptes bouclent au 31 décembre 2018 sur un capital de 21'581,10 Frs.

En réponse à une question, VM répond qu'en 2018, 8 formations initiales ont été soutenues financièrement par la FFAES pour la somme de 8'000.- au total.

6.Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificatrices Mme Claudine Pochon responsable des accueils de la commune de Gibloux donne lecture du rapport de l'organe de contrôle : sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux, les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ont été vérifiés à Châtonnaye le 26 février 2018. Avec les réserves d'usage, l'organe de contrôle demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2018 de la FFAES, d'en décharger Mme Véronique Maradan, secrétaire-caissière de la fédération ainsi que le comité. Nous remercions d'avance Mmes Claudine Pochon et Marie-Françoise Chambettaz qui vérifieront les comptes de l'exercice 2019.

7.Approbation des comptes et décharge

Les comptes 2018 ainsi que le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité des votes exprimés par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité.

8.Présentation et approbation du budget 2018

Avec des frais en augmentation pour l'administration, le site Internet, la cotisation à l'association Pro-Enfance et des participations pour les cours de formation continue,

VM présente un budget de charges de 5`700.- et des produits (cotisations des membres actifs) à hauteur de 8`000.- pour l'année 2019. Ce budget, ne suscite ni question ni remarque et est approuvé à l'unanimité.

9.Site internet

SO remercie tous les responsables des accueils qui ont complété et transmis le formulaire qu'il a envoyé à tous les AES membres pour l'année scolaire 2018-19 et il invite les AES membres qui ne l'ont pas encore fait à y répondre aussi. Il explique que les informations demandées sur le formulaire qui est à remplir au début de chaque année scolaire, lui sont précieuses pour tenir le site à jour, permettre l'accès aux nouveaux membres et maintenir celui des membres réguliers. Les membres des AES dont le formulaire n'a pas été renvoyé sont considérés comme démissionnaires et se voient privés de l'accès à l'espace membres du site. Cet espace est pourtant à leur service en leur proposant un forum, une boîte à outils et un service de remplacement. Pour ce dernier service, il invite les intervenant-e-s à le rendre attractif en s'y inscrivant pour faire des remplacements. Après discussion, la rubrique « jours d'ouverture » sera conservée sur le formulaire.

10.Divers

Mme la Conseillère d'Etat prend la parole pour remercier chacune et chacun de son engagement auprès des familles. Une bonne politique familiale passe par un grand nombre de structures qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale. Actuellement il y a 5310 places en AES dans 101 structures mais avec 91 cercles scolaires le canton a encore du potentiel d'ouvertures d'AES; 15 projets sont en cours d'évaluation et 5 d'entre eux s'ouvriront à la rentrée 2019. Elle rappelle que la Confédération vient de renouveler son programme de soutien à la création de places d'accueils avec 124,5 millions de Frs. et que la nouvelle réforme fiscale pourrait ajouter 1 million par année pendant 5 ans dans le même but. En 2017, l'Etat et les employeurs ont participé à hauteur de 648`000.- pour plus de 540`000 heures de prise en charge des enfants de 1H et 2H qui fréquentent un AES. Le financement de l'accueil des plus grands est assumé par les communes et les parents. Pour la formation initiale des intervenant-e-s, elle est en mesure de rassurer le Président: la 11^{ème} session est en préparation avec déjà 17 personnes inscrites. L'Etat a à cœur d'assurer de bonnes formations, y compris continues, afin de garantir un accueil de qualité dans les structures d'accueil du canton. Mme la Conseillère estime qu'en marge de la famille, les enfants ont le droit d'être pris en charge de manière professionnelle afin de garantir leur intégrité physique et psychique et devenir des adultes responsables. Elle termine en remerciant tous les partenaires des accueils, communes, intervenants-e-s et associations grâce auxquels les parents peuvent concilier leur vie professionnelle et familiale en toute confiance car ils savent que leur enfant bénéficie d'une prise en charge de qualité.

FR remercie Mme la Conseillère pour ses encouragements et pour l'attention qu'elle a toujours accordée à la FFAES depuis sa création. Il donne ensuite la parole à Sabine Zimmermann. Elle est notre représentante au sein de groupes de travail et d'associations (Pro Familia, Pro Enfance, Kibe Suisse) qui, au niveau suisse réfléchissent à l'organisation moderne des familles et à l'accueil performant de leurs enfants. SZ a l'occasion lors de ces rencontres de prendre connaissance de travaux menés par des spécialistes de l'économie, de la pédagogie, de la sociologie et de la psychologie. Ils annoncent clairement de nouveaux modes de vie pour les familles et ces changements doivent être intégrés dans la prise en charge des enfants afin de leur garantir les meilleures chances d'intégration et d'égalité pour leur futur. Les Etats ont bien sûr un rôle prépondérant à jouer pour répondre le mieux possible à ces attentes en veillant à proposer aux familles des accueils de haute qualité professionnelle et en nombre suffisant.

Pour terminer, SZ dit quelques mots sur les accueils alémaniques du canton. Leurs intervenant-e-s ne bénéficient pas de formations en allemand, une lacune qui devrait être reconnue et corrigée par les autorités cantonales. Quelques-uns de ces accueils sont membres de la FFAES qui leur offre sur son site plusieurs traductions des informations publiées.

FR remercie SZ pour le lien qu'elle assure entre ces groupes d'intérêts et le comité ainsi que pour son travail de traductrice des informations placées sur le site et donne la parole aux personnes présentes pour des questions. La responsable de l'AES d'Estavayer demande si une formation continue pour les responsables d'AES qui ont suivi la formation initiale est prévue. FR répond que cette formation est en projet mais que son coût est encore trop élevé.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie encore les intervenant-e-s en AES et les Conseiller-ère-s représentant-e-s des communes de leur présence et la commune de Gletterens pour son accueil et invite chacune et chacun à écouter Mme Charlotte Uvira qui présente l'association "Ratatam-Plus" dont le but est de développer l'éducation positive.

Après cet exposé, il invite toutes les personnes présentes à se réunir autour d'un apéritif généreusement offert par la commune hôte.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner-Gigon

Le président : François Roubaty